

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	30 avril 2024
Délibération N°	02
Date de la convocation	19 avril 2024
Objet	3.1 Acquisition de patrimoine sur la commune de Lattes. Autorisation donnée au Directeur Général de présenter une offre auprès de la CDC Habitat pour l'acquisition de 15 logements individuels locatifs - Résidence Maurin 2 situés au 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47 et 51 plan du Mas de Sardan 34970 Lattes

L'an deux mille vingt-quatre le trente avril à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Jérôme CAPDEVIELLE, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Manar BOUIDA, Clémence ARTIERES, Valérie REYNES, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Alain COMBES (démission)
Serge RABINEAU

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à MME BOUIDA)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à M RIGAUD)
Nicole MORERE (pouvoir à M RIGAUD)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Roselyne PESTEIL (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)
Anne VAN DEN BROECK (pouvoir à MME BOUIDA)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240430-20240430-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 02/05/2024
Date de réception préfecture : 02/05/2024

Objet : 3.1 - Acquisition de patrimoine sur la commune de LATTES
Autorisation donnée au Directeur Général de présenter une offre auprès de la CDC HABITAT pour l'acquisition de 15 logements individuels locatifs - Résidence Maurin 2, situés aux 27.29.31.33.35.37.39.41.43.45.47 et 51 plan du Mas de Sardan - 34970 LATTES

Le 30 avril 2024,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Considérant que la CDC HABITAT SOCIAL met à la vente 15 logements individuels locatifs dans la résidence Maurin 2 situés 27.29.31.33.35.37.39.41.43.45.47 et 51 plan du Mas de Sardan en la commune de LATTES,

Considérant que CDC HABITAT SOCIAL a lancé une consultation pour cette vente annexée à la présente délibération dont l'offre ferme doit être adressée avant le 15 mai 2024,

Considérant l'intérêt d'Hérault Logement d'acquérir cet actif immobilier,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser le Directeur Général à faire une offre ferme pour l'acquisition de cet ensemble immobilier,

ARTICLE 2 :

De financer cette acquisition avec un prêt bancaire adapté, complété par un apport de fonds propres.

Les conditions définitives du prêt seront soumises à la validation du Conseil d'Administration.

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

CA du 30/04/2024
DEV & MOA – CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240430-20240430-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 02/05/2024
Date de réception préfecture : 02/05/2024

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent GAUDY', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right.

CA du 30/04/2024
DEV & MOA – CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240430-20240430-02-DEV-DE
Date de télétransmission : 02/05/2024
Date de réception préfecture : 02/05/2024

P. A. 1 .